



PROCES-VERBAL

Comité Directeur

Réunion du : Lundi 07 février 2022

Présidence : MORACCHINI Jean-René

Vice-Présidents : SORBARA Michel - RISTERUCCI Franck - BASTERI Dominique

Trésorier : PAOLACCI Jean-François

Secrétaire Général :

Secrétaire Général Adjoint : GRASSI Didier

Membres : GARDELLA Sandra - PERFETTI Jean Claude - PERI Jeanne - Pierre MARIOTTI - ROMBALDI Antoine - PROFIZI Patrick - PELE Cédric - FERRANDI Henri - CASANOVA François

Excusé (s) : Dr. ANTONINI Danielle - EMMANUELLI Antoine - AIROLA Jean-Luc - DEBRAY Dominique

Assiste(nt) : SALADINI David (Directeur Administratif)

Approbation des procès-verbaux :

Le Comité Directeur procède à l'approbation des procès-verbaux, du Comité Directeur du 15 novembre 2021 et du bureau du 10 janvier 2022.

Civilités :

Le Comité Directeur présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- M. Sauveur FIORI ancien joueur du GFCA
- M. François DOMINICI ancien joueur du SCB, de l'USCC, de Mauguio, du GFCA et de l'USFB
- M. Jacques ZIMAKO ancien joueur du SCB, de l'ASSE et du SFG
- M. Eric CERQUEIRA ancien joueur du FAIRM
- M. Antoine BONIFACI ancien joueur de l'OGCN, joueur international Français d'origine corse
- M. jojo FORCIOLI ancien dirigeant du GFCA
- M. Jacques BERTHOMMIER ancien joueur de Gueugnon, de Strasbourg et ancien entraîneur du GFCA
- M. Charly RICCIARDI ancien joueur du Stade Bastiais et dirigeant de l'ASFA

Informations locales et nationales :

- BELFA → Evolution du FAFA transport avec la possibilité de financer des bornes électriques
- IFF → Protocole sanitaire et restriction sur les formations
- ½ finales du championnat national U17 → visite du site de Borgo le 24 mars
- La ligue a été invitée par la Communauté d'Agglomération de Bastia à participer à un groupe de travail pour la réfection du stade Armand CESARI

BILAN ASSEMBLEE GENERALE :

Si l'on peut se satisfaire du bon déroulement de l'assemblée générale et de la participation des clubs présents, il est regrettable que de nombreux clubs n'y aient pas assisté.

Ce rendez-vous annuel est un moment important de la saison où il est permis à chacun de s'exprimer et de faire part de ses remarques ou de ses propositions. En espérant voir davantage de clubs lors de la prochaine assemblée !!!

Point sur les compétitions et les licences :

- **Compétitions :**

En complément de la décision du 10 janvier 2022 (voir PV bureau), il convient aujourd'hui d'utiliser toutes les possibilités pour programmer des rencontres de championnat, de coupe ou de challenge, avec anticipation possible sur le calendrier établi.

- **Licences :**

A ce jour, la ligue compte 9388 licenciés contre 8269 sur la saison 2020-2021 et 9610 en fin de saison 2019-2020. Le niveau d'avant covid devrait être dépassé sur la saison en cours.

Commémoration du 5 Mai 1992 :

Pour les 30 ans de la catastrophe du 5 mai 1992, la commémoration se déroulera, en accord avec le collectif, au stade Armand CESARI. La ligue organisera un plateau dans la catégorie U11. Un groupe de travail pour cette organisation est créé comme suit :

- Jean-René MORACCHINI
- François CASANOVA
- Jean-Claude PERFETTI
- Jeanne PERI
- Sandra GARDELLA
- David SALADINI

Ce groupe travaillera de concert avec les membres des commissions des jeunes et U6/U11, afin de préparer au mieux cette commémoration.

Centenaire de la LCF :

Dans le cadre du centenaire de la ligue, une manifestation est prévue lors de la finale de la coupe de Corse au mois de juin, avec une réception au siège de la ligue. A cette occasion, le Comité Directeur valide :

- L'édition du « livre du centenaire », dont la conception est confiée à M. Jean Paul CAPPURI, sous le contrôle des membres du bureau.
- La création du « trophée du centenaire » qui sera remis à titre définitif au vainqueur de la coupe de Corse.

De fait, la finale de la coupe de Corse, associée au centenaire de la ligue, se jouera obligatoirement au plus près du siège (Armand CESARI ou ERBAJOLO).

Courriers et Questions diverses :

- IR2F :
 - Suite à la visite de l'IFF en novembre dernier, le COPIL de l'IR2F a validé les différents documents nécessaires à la certification « qualiopi ».
 - Dominique BASTERI a présenté le futur site de l'IR2F → validé

- AG fédérale à Nice du 17 au 19 juin
- Jeux des îles du 24 au 29 mai à Majorque
- Arbitrage → Situation de M. BERTIN Arnaud :

Suite aux différents échanges entre Mr BERTIN et la Commission Régionale de l'arbitrage, le Comité Directeur décide, à titre conservatoire et par souci de sérénité de ne plus désigner Mr Bertin comme arbitre, central ou assistant, jusqu'à comparution devant ledit Comité Directeur.

Une convocation lui sera adressée en temps utile.

La Commission Régionale de l'Arbitrage est chargée de l'application immédiate de cette décision.

- Courrier de Daniel FONTENIAUD responsable de l'IFF → remerciements de Daniel FONTENIAUD pour l'accueil réservé à l'équipe de l'IFF au sein de la LCF.
- Courrier de M. BERTIN → Lu et noté
- Délégués → demande d'intégrations de :
 - Aurélie FERRANDI → validée
 - Céline FERRANDI → validée
- CRCG → demande d'intégration de Hugues ALLADIO validée

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.